



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 70847

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les statistiques de la délinquance. Selon un article de Sebastian Roche, chercheur au CNRS - paru dans le quotidien Le Monde du 6 février 2001, « Il est aberrant qu'il soit plus aisé pour un universitaire français de faire une analyse statistique de la criminalité à New York que sur le territoire hexagonal ou dans notre capitale. C'est pourtant la réalité. De l'autre côté de l'Atlantique, les chiffres sont disponibles en ligne ou pour le prix d'un CD vierge, assortis des variables sociales qui permettent de les interpréter. Chez nous, le commentaire des chiffres sert avant tout à affirmer la prééminence symbolique du représentant de l'Etat : lui seul en dispose, lui seul va les commenter. » Il souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet.

Texte de la réponse

Les chiffres de la délinquance sont publiés annuellement dans un ouvrage intitulé « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France... » disponible pour les chercheurs et le grand public à la Documentation française. Il contient, dans un tome I, les données générales de la délinquance recueillies par le système statistique institutionnel sur les crimes et délits constatés et sur les mis en cause au niveau national, par régions et par départements. Le tome II, disponible pour les chercheurs et le grand public depuis l'édition de 1999, rassemble ces données par services, circonscriptions de sécurité publique et compagnies de gendarmerie. La refonte de l'ouvrage opérée pour l'édition des chiffres de l'année 1999 a réduit les commentaires pour faire une plus large place aux chiffres et rendre leur lecture plus aisée. Parallèlement, le site Internet du ministère de l'intérieur met en ligne les principaux chiffres nationaux annuels dès leur annonce officielle. En juillet 2001, une présentation et une diffusion des chiffres du premier semestre de cette année ont été faites sur le site Internet du ministère de l'intérieur. Les variables sociales permettant d'illustrer une analyse des phénomènes criminels sont disponibles en ligne soit sur le site de l'INSEE, soit dans la publication de cet institut intitulée « Annuaire statistique de la France ». Par ailleurs la mission confiée, par le Premier ministre, à deux parlementaires, MM. Caresche et Pandraud, a permis de faire un point exhaustif sur l'outil statistique actuel en préconisant la création d'un observatoire national de la délinquance mieux à même de rendre compte de ses évolutions.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70847

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7372

Réponse publiée le : 4 mars 2002, page 1302